



FNB Ninepoint Bitcoin

*États financiers annuels
et rapport des auditeurs indépendants sur ces états*

31 décembre
2021



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de part du FNB Ninepoint Bitcoin

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB Ninepoint Bitcoin (le « Fonds »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2021;
- l'état du résultat global pour la période allant du 27 janvier 2021 au 31 décembre 2021;
- l'état des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période close à cette date;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période allant du 27 janvier 2021 au 31 décembre 2021;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 27 janvier 2021 au 31 décembre 2021, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG A.M.L. / S.E.N. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Kathleen L. McGarry.

Toronto, Canada

Le 30 mars 2022

FNB Ninepoint Bitcoin

État de la situation financière

(en dollars américains)

Au 31 décembre

2021

	\$
Actifs	
Actifs courants	
Actifs numériques à la juste valeur (notes 3 et 5)	55 999 051
Trésorerie	210 225
Montant à recevoir du courtier	4 799
Total des actifs	56 214 075
Passifs	
Passifs courants	
Frais de gestion à payer (note 10)	242
Total des passifs	242
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	56 213 833
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série par part	13,71
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série par part - \$ CA	17,34

Se reporter aux notes ci-jointes, qui font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du gestionnaire, Ninepoint Partners LP,
par son commandité, Ninepoint Partners GP Inc.



John Wilson
ADMINISTRATEUR



James Fox
ADMINISTRATEUR

FNB Ninepoint Bitcoin

État du résultat global

(en dollars américains)

Pour la période allant du 27 janvier 2021 au 31 décembre 2021

	2021
	\$
Produits	
Revenu d'intérêts	178
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente d'actifs numériques	78 138 688
Variation de la plus-value (moins-value) latente des actifs numériques	17 706 027
Profits nets (pertes nettes) de change réalisé(e)s	132 010
Total des produits (de la perte)	95 976 903
Charges (notes 10 et 11)	
Frais de gestion	1 092 617
Droits de garde	706 623
Frais d'administration	153 797
Honoraires d'audit	141 147
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts	31 656
Honoraires juridiques	9 690
Charges d'intérêts et frais bancaires	7 226
Droits de dépôt	2 336
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant (note 13)	1 194
Total des charges	2 146 286
Frais pris en charge par le gestionnaire ou ayant fait l'objet d'une renonciation (note 11)	(143 274)
Charges nettes	2 003 012
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	93 973 891
Nombre moyen pondéré de parts rachetables	10 135 075
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par série par part (note 3)	9,27

Se reporter aux notes ci-jointes, qui font partie intégrante des présents états financiers

FNB Ninepoint Bitcoin

État des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

(en dollars américains)

	2021
	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	93 973 891
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	181 874 757
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission	(6 216 898)
Rachat de parts rachetables	(213 417 917)
	(37 760 058)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	56 213 833
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	56 213 833

Se reporter aux notes ci-jointes, qui font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Ninepoint Bitcoin

État des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables *suite*

Pour la période allant du 27 janvier 2021 au 31 décembre 2021

2021

Parts à l'ouverture de la période	-
Émission de parts rachetables	18 598 866
Rachat de parts rachetables	(14 500 000)
Parts à la clôture de la période (note 8)	4 098 866

Se reporter aux notes ci-jointes, qui font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Ninepoint Bitcoin

Tableau des flux de trésorerie

(en dollars américains)

	2021
	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	93 973 891
(Profits) pertes de change sur la trésorerie	(11)
(Profits nets) pertes nettes réalisé(e)s à la vente d'actifs numériques	(78 138 688)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des actifs numériques	(17 706 027)
Achat d'actifs numériques	(174 036 369)
Produit de la vente d'actifs numériques	213 877 234
Augmentation (diminution) nette des autres actifs et passifs	242
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	37 970 272
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables	181 874 757
Rachat de parts rachetables	(213 417 917)
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission	(6 216 898)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(37 760 058)
Profits (pertes) de change sur la trésorerie	11
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	210 214
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période	-
Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période	210 225
Information supplémentaire	
Intérêts reçus	178
Intérêts payés	7 226

Se reporter aux notes ci-jointes, qui font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Ninepoint Bitcoin

Tableau du portefeuille de placements

(en dollars américains)

Au 31 décembre 2021

	Coût moyen	Juste valeur
	\$	\$
PARTS ACTIFS NUMÉRIQUES [99,62 %]		
BITCOINS [99,62 %]		
1 218 Bitcoins	38 293 024	55 999 051
Total des actifs numériques [99,62 %]	38 293 024	55 999 051
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs [0,38 %]		214 782
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables [100,00 %]		56 213 833

Se reporter aux notes ci-jointes, qui font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Ninepoint Bitcoin

Notes afférentes aux états financiers propres au Fonds 31 décembre 2021

(en dollars américains)

Gestion des risques liés aux actifs numériques (note 6)

Objectif de placement

L'objectif du Fonds consiste à procurer aux porteurs de parts une exposition à la cryptomonnaie bitcoin au moyen d'une plateforme de qualité institutionnelle qui est rentable pour les porteurs de parts et qui offre aux porteurs de parts une solution de placement sécurisée, plus simple et négociée en bourse pour l'achat et la détention de bitcoins.

Le tableau du portefeuille de placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les risques importants pertinents pour le Fonds sont présentés ci-après. Les informations générales sur les risques et la gestion des risques sont décrites à la note 6, *Gestion des risques financiers*, des notes générales.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts au 31 décembre 2021.

	31 décembre 2021
Bitcoins	99,62
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs	0,38
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	100,00

Évaluations à la juste valeur (note 5)

Les actifs numériques du Fonds, qui sont évalués à la juste valeur, ont été classés selon la hiérarchie des justes valeurs présentée dans le tableau ci-dessous au 31 décembre 2021.

31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Bitcoins	55 999 051	–	–	55 999 051
Total	55 999 051	–	–	55 999 051

Au cours de la période allant du 27 janvier 2021 au 31 décembre 2021, aucun transfert important n'a été effectué entre les niveaux.

Frais de gestion (note 11)

Le Fonds versera au gestionnaire des frais de gestion annuels équivalant à 0,70 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds, majorés des taxes applicables.

Se reporter aux notes générales afférentes aux états financiers, qui font partie intégrante de ceux-ci.

1. Création du Fonds

Le FNB Ninepoint Bitcoin est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable (le « Fonds »). Le Fonds a été établi à titre de fonds d'investissement à capital fixe en vertu des lois de la province de l'Ontario par une convention de fiducie datée du 12 janvier 2021, modifiée et reformulée le 6 mai 2021 lorsque le Fonds a été converti en Fonds négocié en bourse (« FNB »). Le Fonds a été offert au public le 27 janvier 2021 sous les symboles BITC.U et BITC (auparavant, BITC.U et BITC.UN) en dollars américains et en dollars canadiens, respectivement. Ninepoint Partners LP (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le conseiller en placements du Fonds. Compagnie Cidel Trust agit à titre de dépositaire du Fonds. Gemini Trust Company, LLC agit en qualité de sous-dépositaire du Fonds relativement aux avoirs en bitcoins du Fonds aux termes d'un contrat de sous-dépositaire. Le siège social du Fonds est situé au 200, rue Bay, Toronto (Ontario).

L'état de la situation financière du Fonds est en date du 31 décembre 2021. L'état du résultat global, l'état des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le tableau des flux de trésorerie de chaque Fonds visent la période allant du 27 janvier 2021 au 31 décembre 2021. Le tableau du portefeuille de placements du Fonds est au 31 décembre 2021.

Le gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 30 mars 2022.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et incluent des estimations et des hypothèses faites par le gestionnaire qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges de même que sur les montants présentés de l'évolution de l'actif net au cours de l'exercice considéré. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation au moyen de la méthode de la comptabilité au coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement et la plupart des actifs numériques sont évalués à la juste valeur selon les IFRS.

Les états financiers sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par le Fonds sont résumées ci-après :

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES ACTIFS NUMÉRIQUES

Les actifs numériques se composent de cryptomonnaies telles que le bitcoin, qui est un système logiciel en ligne à code source libre où les transactions sont inscrites dans un grand livre public (la chaîne de blocs) au moyen de ses propres unités de comptabilisation. Le Fonds investit uniquement dans le bitcoin. Le gestionnaire estime approprié de classer et d'évaluer les actifs numériques du Fonds selon l'IAS 2, *Stocks* (l'« IAS 2 »). Se reporter à la note 4 pour une analyse des jugements posés dans l'établissement de la méthode comptable suivie par le fonds à l'égard des actifs numériques. Ainsi, les actifs numériques sont évalués à la juste valeur diminuée des coûts de vente et les variations de la juste valeur des actifs numériques sont comptabilisées en résultat net.

Le coût des actifs numériques correspond à la juste valeur des actifs numériques au moment de leur achat.

Les actifs numériques du Fonds sont évalués en fonction de l'indice MVIS CryptoCompare Bitcoin Benchmark Rate Index (« MVIBBR ») maintenu par MV Index Solutions GmbH (« MVIS ») ou un indice de qualité institutionnelle remplaçant ou substitutif. L'indice MVIBBR est conçu de manière à mesurer la performance d'un bitcoin négocié en dollars américains. Il est calculé sur la base de la moyenne du prix médian pondérée en fonction du volume selon 20 intervalles de trois minutes. Les bitcoins détenus par le Fonds sont évalués selon le prix à l'indice MVIBBR à 16 h (heure normale de l'est) à la date de clôture. L'écart entre ce cours et le cours sur le principal marché est négligeable dans les états financiers.

Si le gestionnaire détermine qu'il est dans l'intérêt du Fonds de choisir une autre source d'évaluation des bitcoins détenus par le Fonds, le gestionnaire se penchera sur le caractère approprié et fiable des données. MVIS est une filiale en propriété exclusive de Van Eck Associates Corporation, une grande entreprise de services financiers établie de longue date et réputée.

Notes générales afférentes aux états financiers 31 décembre 2021

Tous les actifs et passifs financiers sont classés comme étant au coût amorti. Ils sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'inscription initiale, puis évalués par la suite au coût amorti. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au prix de rachat.

OPÉRATIONS SUR ACTIFS NUMÉRIQUES ET COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les opérations sur actifs numériques sont comptabilisées le jour ouvrable où l'ordre d'achat ou de vente est exécuté.

Les actifs numériques sont décomptabilisés lorsque le Fonds vend les bitcoins. Tous les profits latents (pertes latentes) découlant des actifs numériques sont comptabilisés à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente des actifs numériques » dans les états du résultat global, jusqu'à ce que les actifs numériques soient vendus, date à laquelle les profits (pertes) sont réalisés et présentés dans les états du résultat global à titre de « Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur les actifs numériques ». Les profits et pertes réalisés découlant de la vente d'actifs numériques et la plus-value (moins-value) latente sur les actifs numériques sont calculés d'après le coût moyen des actifs numériques correspondants.

CONVERSION DE DEVISES

La juste valeur des actifs libellés en devises est convertie en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur chaque date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Le Fonds ne présente pas l'incidence des variations des taux de change séparément de l'incidence des variations des cours du marché sur les titres détenus. Ces variations sont incluses au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des actifs numériques » de l'état du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés à la vente d'actifs numériques en devises et de devises sont inclus au poste « Profits nets (pertes nettes) de change réalisé(e)s » dans l'état du résultat global.

TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les fonds déposés auprès d'institutions financières.

CALCUL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part représente la juste valeur des actifs moins les passifs du Fonds, divisée par le nombre total de parts en circulation de la série en question. Comme le Fonds ne compte qu'une série, les produits, les charges, les profits et pertes réalisé(e)s ou latent(e)s sur les placements et les coûts de transaction sont tous directement attribuables au Fonds. Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers conformément à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (l'« IAS 32 »), puisqu'elles ne respectent pas les critères d'instrument remboursable au gré du porteur pour le classement dans les capitaux propres aux fins de la présentation de l'information financière aux termes de l'IAS 32.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES LIÉE À L'EXPLOITATION PAR PART

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par série par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation par série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la série en circulation au cours de la période, qui est présenté dans l'état du résultat global.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur la tranche de ses revenus et de ses gains en capital nets réalisés qui est payée ou à payer aux porteurs de parts. Étant donné qu'un montant suffisant de revenus et de gains en capital nets réalisés est payé aux porteurs de parts, aucune charge d'impôt sur le revenu n'a été inscrite pour le Fonds. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à concurrence de 20 ans et peuvent être déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital futurs.

Le Fonds est admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, il peut également retenir une partie des gains en capital nets en ayant recours au mécanisme de remboursement au titre des gains en capital offert aux fiducies de fonds communs de placement sans avoir à payer d'impôt sur le revenu.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE APPLICABLES

Le Fonds a déterminé qu'il n'y a pas de normes IFRS publiées mais non encore applicables pouvant avoir une incidence significative sur ses états financiers.

4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES ACTIFS NUMÉRIQUES

Les actifs numériques et leur comptabilisation sont toujours en cours d'évaluation par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et le gestionnaire continue d'assurer un suivi des nouveaux commentaires et interprétations de l'IASB et d'autres organismes de normalisation partout dans le monde.

Pour classer et évaluer les actifs numériques détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants au moment de déterminer le classement le plus approprié. Le gestionnaire juge approprié de classer et d'évaluer les actifs numériques du Fonds selon l'IAS 2, *Stocks* (l'« IAS 2 »). Les variations de la juste valeur des stocks d'actifs numériques sont incluses dans le résultat net de la période.

5. Évaluations de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie à trois niveaux comme cadre pour la présentation des données utilisées pour évaluer la juste valeur de ses actifs numériques. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 les cours non ajustés auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs non affectés et identiques;
- Niveau 2 les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou les données qui sont observables (soit directement ou indirectement) pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;
- Niveau 3 les prix, données ou techniques de modélisation complexes qui sont à la fois importants pour l'évaluation de la juste valeur et non observables (appuyés par peu ou aucune activité sur les marchés).

Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs pour le Fonds est présenté dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds.

Pour la période allant du 27 janvier 2021 au 31 décembre 2021, tous les actifs numériques détenus par le Fonds étaient classés dans le niveau 1. Aucun transfert important n'a été effectué entre les niveaux au cours de la période.

6. Gestion des risques liés aux actifs numériques

Le Fonds est exposé aux risques associés à sa stratégie de placement, à ses actifs numériques et aux marchés sur lesquels il investit. L'ampleur des risques auxquels le Fonds est exposé dépend en grande partie de ses politiques et des lignes directrices en matière de placement telles qu'elles sont définies dans le prospectus. La gestion de ces risques dépend de la compétence et de la diligence du gestionnaire de portefeuille qui assure la gestion du Fonds. Le tableau du portefeuille de placements regroupe les titres par catégories d'actifs, par secteurs ou par régions. Les risques importants pertinents pour le Fonds sont présentés ci-après. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers propres au Fonds, qui contiennent les informations précises à fournir concernant les risques.

FLUCTUATIONS DE LA VALEUR DU BITCOIN

La valeur liquidative des parts fluctuera notamment en fonction de la valeur des bitcoins compris dans le portefeuille du Fonds. La valeur du bitcoin dépend de facteurs qui sont indépendants de la volonté du Fonds ou du gestionnaire, y compris des facteurs qui touchent les marchés des cryptomonnaies dans leur ensemble tels que la situation économique et politique, les fluctuations des taux d'intérêt et les facteurs se rapportant directement au bitcoin.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds soit incapable de dégager les flux de trésorerie nécessaires pour respecter ses obligations en matière de paiement et ses autres passifs, qui sont habituellement négligeables. Le fonds investit principalement dans des bitcoins négociés sur des plateformes réglementées établies ainsi que sur le marché de gré à gré à l'aide de contreparties réglementées. De cette façon, le Fonds est en mesure de vendre rapidement des actifs au besoin afin de financer les rachats de parts dans le cours normal des activités. Le Fonds conserve habituellement des réserves de liquidités en prévision des activités normales de rachat.

Notes générales afférentes aux états financiers 31 décembre 2021

RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration découle de la concentration des expositions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actifs ou un secteur d'activité. L'objectif de placement du Fonds consiste à fournir aux porteurs de parts une exposition au bitcoin et le Fonds ne devrait pas être exposé à d'autres placements ou actifs. En plus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans le bitcoin. La valeur liquidative du Fonds peut se révéler plus volatile que la valeur d'un portefeuille plus largement diversifié et peut fluctuer considérablement sur de courtes périodes. La valeur liquidative du Fonds pourrait en souffrir.

RISQUES PROPRES AU BITCOIN

Volatilité du cours du bitcoin

Les bitcoins détenus par le Fonds sont évalués, y compris aux fins de l'établissement de la valeur liquidative du Fonds, selon le prix à l'indice MVIBBR à un moment précis de la journée. Le prix à l'indice MVIBBR est calculé chaque heure et correspond à la moyenne du prix médian pondérée en fonction du volume, selon 20 intervalles de trois minutes sur cinq bourses.

L'indice MVIBBR n'est pas nécessairement représentatif du prix du bitcoin offert au moment où le Fonds effectue des échanges, de même que du prix sur toute plateforme de négociation du bitcoin ou autre bourse où les échanges du Fonds sont exécutés, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les porteurs de parts et le Fonds.

7. Gestion du capital

Le capital d'un Fonds est représenté par les parts émises et en circulation et par l'actif net attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire se sert du capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placement de celui-ci, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du Fonds, tout en maintenant suffisamment de liquidités pour traiter les activités de rachat normales. Le Fonds n'a pas à satisfaire à des exigences internes et externes en matière de capital.

Par suite de l'approbation des porteurs de parts, le Fonds a été converti de fonds d'investissement à capital fixe à fonds négocié en bourse le 6 mai 2021. Les parts ont été converties selon un ratio d'une pour une et elles sont demeurées inscrites à la Bourse de Toronto.

8. Parts rachetables

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts rachetables et peut émettre un nombre illimité de parts rachetables de la série FNB. Le nombre de parts rachetables émises et en circulation à la clôture de chaque période est présenté dans l'état des variations de l'actif net.

Les parts rachetables de la série FNB du Fonds sont rachetables au gré du porteur de parts, conformément aux documents de placement du Fonds, à toute date d'évaluation, contre trésorerie et à un prix de rachat par part de la série FNB correspondant à 95 % du cours de clôture des parts de la série FNB à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal égal à la valeur liquidative applicable par titre de la série FNB. Les titres de la série FNB peuvent être vendus au prix du marché.

Les parts de la série FNB sont offertes à tous les investisseurs. Les investisseurs achètent des titres de la série FNB à la Bourse de Toronto ou un autre marché où les titres de la série FNB sont négociés par l'intermédiaire d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire où l'investisseur réside.

9. Distribution du revenu et des gains en capital

Le Fonds effectue des distributions annuelles du revenu net de placement et des gains en capital nets réalisés aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition se terminant le 15 décembre. Toutes les distributions versées aux porteurs de parts sont payées au comptant ou automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds. Ces montants sont présentés aux postes « Distributions aux porteurs de parts » et/ou « Parts émises au réinvestissement des distributions » à l'état des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Fonds peut verser à l'occasion des distributions supplémentaires sur ses parts, y compris dans le cadre d'une distribution spéciale ou d'un remboursement de capital.

10. Opérations entre parties liées

FRAIS DE GESTION

Le Fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire pour régler les charges liées à la gestion. Les frais de gestion sont propres au Fonds et chaque série et ils sont assujettis aux taxes applicables. Ces frais sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont payés le dernier jour ouvrable de chaque mois en fonction de la valeur liquidative quotidienne du Fonds.

11. Charges d'exploitation et frais d'acquisition

Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, autres que les frais de commercialisation et les frais associés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, entre autres, les honoraires d'audit, les honoraires juridiques, les droits et les frais de garde, les frais du fiduciaire, les frais d'administration, les coûts liés à la préparation des états financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que les coûts et honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »). Les charges d'exploitation sont imputées à tous les Fonds au prorata en fonction de leur valeur liquidative ou de toute autre mesure assurant une répartition juste et raisonnable.

Le gestionnaire peut, à son entière discrétion, prendre en charge une partie des charges d'exploitation du Fonds ou y renoncer. Les montants ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire sont présentés dans l'état du résultat global. Il est possible de mettre fin à la renonciation ou à la prise en charge en tout temps, sans préavis.

12. Accords de partage

En plus du coût de courtage lié aux opérations sur titres, les commissions versées à certains courtiers peuvent également couvrir les services de recherche fournis au gestionnaire de portefeuille. Les accords de partage du Fonds sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds.

13. Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a créé un CEI pour le Fonds. Le mandat du CEI est d'examiner les questions liées aux conflits d'intérêts auxquelles le gestionnaire est exposé dans le cadre de sa gestion des Fonds et de faire des recommandations à ce dernier. Le CEI fait rapport annuellement aux porteurs de parts du Fonds sur ses activités, et son rapport annuel est disponible à compter du 31 mars de chaque année. Le gestionnaire impute au Fonds les honoraires versés aux membres du CEI et les frais liés à l'administration continue du CEI. Ces montants sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

14. Situation économique

La COVID-19 continue d'avoir des répercussions sur les marchés dans lesquels le Fonds exerce ses activités. Les activités de secteurs de plusieurs des pays parmi les plus touchés par la COVID-19 depuis le début de la pandémie se maintiennent à des niveaux inférieurs à ceux d'avant la pandémie, ce qui donne lieu à beaucoup d'incertitude. Le Fonds a recours à des estimations, à des hypothèses et à des jugements qui rendent compte de cette incertitude. Pour cette raison, le gestionnaire évalue et continuera d'évaluer de près le rendement du portefeuille afin de prendre des décisions de placement répondant aux objectifs du Fonds et aux intérêts des porteurs de parts.

15. Événements postérieurs à la date de clôture

La direction a évalué les événements postérieurs à la date de clôture relatifs au Fonds jusqu'au 30 mars 2022, date à laquelle les états financiers étaient prêts pour publication, et a conclu qu'aucun événement postérieur à la date de clôture pertinent ne devait être présenté dans les états financiers, à l'exception des éléments dont il est question ci-dessous.

Notes générales afférentes aux états financiers 31 décembre 2021

ÉVÉNEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS

En mars 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a considérablement touché les marchés mondiaux, en raison surtout des multiples sanctions récemment imposées à la Russie par de nombreux pays, y compris le Canada et les États-Unis. Les combats se poursuivent et les nombreuses incertitudes en découlant ont causé de la volatilité sur les marchés. Les conséquences complètes de la situation sur l'économie mondiale demeurent inconnues et le demeureront sans doute encore un certain temps. Leur effet entier sur le Fonds est incertain, mais le gestionnaire continue d'évaluer la performance des portefeuilles et de prendre des décisions de placement qui sont conformes à la stratégie du Fonds ainsi qu'aux intérêts des porteurs de parts.

Renseignements sur l'entreprise

Adresse du siège social

Ninepoint Partners LP
Royal Bank Plaza, Tour Sud
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1
TÉLÉPHONE : 416-362-7172
SANS FRAIS : 888-362-7172
TÉLÉCOPIEUR : 416-628-2397
COURRIEL : invest@ninepoint.com
Pour obtenir plus de renseignements, visitez notre site :
www.ninepoint.com

Auditeurs

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay
Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5

Conseillers juridiques

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
TD Bank Tower
66, Wellington Street West, bureau 5300
Toronto (Ontario) M5K 1E6